DOSSIER DE PRESSE

La **1ère carte des voies vertes et véloroutes de France**

vient de paraître !

Une carte idéale pour préparer vos déplacements doux (modes actifs) au quotidien, pour les loisirs et le cyclotourisme !

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES VÉLOROUTES ET DES VOIES VERTES

Secrétariat national AF3V
30, avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS - France
info@af3v.org
Tél. 09 63 29 52 52

Sommaire

- La nouvelle carte des voies vertes et véloroutes de France est disponible 3
- Qu'est-ce qu'une voie verte ? Qu'est-ce qu'une véloroute ? 4
- Une carte indispensable et unique 5
- Pratique : QR Code 6
- La carte 7
- Les grands itinéraires 8
- Un travail collectif et objectif 9
- Un fort impact 10
- L'utile et l'agréable 12
- 0% de CO2 12
- Loisirs actifs et santé publique 13
- Accessibilité, tourisme et handicap 13
- Redécouvrir la richesse de notre patrimoine 14
- Pourquoi l'AF3V édite-t-elle cette carte ? 15
- L'AF3V, une dynamique associative 15
- L'AF3V : Connaître, Promouvoir, Développer et Animer 16
- L'AF3V, des actions concrètes 17
- Caractéristiques de la carte 18
- Espace presse, contacts 19

La nouvelle carte des voies vertes et véloroutes de France est disponible !

Idéale pour préparer ses randonnées, ses loisirs ou ses vacances, la carte des VVV de France présente plus de 250 itinéraires à travers toute la France.

Réservés aux usagers non motorisés, marcheurs, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite, cavaliers, tous ces itinéraires sont précisemment localisés, ce qui fait de cette carte un outil incontournable pour des déplacements plus verts, plus sains, en toute sécurité !

Éditée par l'IGN en partenariat avec l'Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V), cette carte permettra à son utilisateur de découvrir de magnifiques aménagements réservés aux déplacements doux à travers toute la France.

Autant d'itinéraires qui offrent des conditions de sécurité optimums pour toute la famille.

Les voies vertes sont, en effet, des aménagements publics, sécurisés, permettant des loisirs actifs de pleine nature à l'écart du trafic, de sa pollution et de ses dangers. En fort développement, elles sont utilisées **pour les loisirs ou les déplacements quotidiens, comme pour le tourisme.**

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES VÉLOROUTES ET DES VOIES VERTES
30 Avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS - France - Tèl. : 09 63 29 52 52 - info@af3v.org - www.af3v.org

Qu'est-ce qu'une voie verte ?

Aménagée essentiellement sur des chemins de halage, d'anciennes voies ferrées réaménagées ou des pistes forestières, à l'écart du trafic, une voie verte est une voie en site propre réservée à la circulation non motorisée : piétons, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite et, dans certains cas aux cavaliers.

Pour être accessible au plus grand nombre, la sécurité est particulièrement soignée.

La voie verte a été reconnue dans le Code de la Route par décret en date du 16/09/2004 et le nouveau panneau «voie verte» est reconnaissable partout.

Qu'est-ce qu'une véloroute ?

Une véloroute est un itinéraire cyclable de moyenne ou longue distance reliant les villes, les régions ou les pays entre eux.

Destinée au vélo-tourisme, elle constitue un parcours agréable, linéaire, continu, jalonné, sécurisé, évitant les dénivelés excessifs et empruntant prioritairement des aménagements en site propre et de petites routes tranquilles.

Un cahier des charges adopté en 2001 précise les caractéristiques des véloroutes. Les véloroutes doivent en particulier traverser les villes dans de bonnes conditions de sécurité.

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES VÉLOROUTES ET DES VOIES VERTES
30 Avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS - France - Tèl. : 09 63 29 52 52 - info@af3v.org - www.af3v.org

Une carte indispensable et unique

À ce jour, la carte IGN/AF3V des voies vertes et véloroutes de France est le seul ouvrage à inventorier et présenter la quasi totalité des itinéraires réservés aux déplacements doux sur l'ensemble du territoire français.

La carte des VVV de France en quelques chiffres :

- échelle 1/1.000.000e, soit 1 cm pour 1 km
- 18.150 km de voies cyclables et/ou piétonnières, dont 9.650 km de voies en site propre (voies vertes ou pistes cyclables) et 8.500 km d'itinéraires en voies partagées (généralement de petites routes peu circulées, qui constituent une partie des véloroutes).
- 250 itinéraires avec une numérotation ou une identité propre, classés par catégorie, par ailleurs décrits et commentés sur le site www.af3v.org
- parmi ceux-ci, 56 grands itinéraires (49 nationaux et 7 européens), sont également mentionnés avec la numérotation officielle, telle qu'elle apparaît (ou apparaitra prochainement) sur les panneaux de signalisation mis en place sur chacun de ces itinéraires
- pour la première fois, toutes les gares du réseau ferroviaire ouvertes aux voyageurs, permettant de mieux organiser son voyage à vélo, en intermodalité avec le train
- un prix de vente attractif : 7,10 €

Une classification tournée vers les attentes des usagers.

En France, il existe un nombre important de voies vertes et d'itinéraires cyclables. Cependant, leur qualité est encore très variable. C'est pourquoi les aménagements présentés sur cette nouvelle carte ont été classés en plusieurs catégories par les membres de l'AF3V, qui en sont des utilisateurs réguliers, et donc, particulièrement bien placés pour en apprécier la qualité.

1. **Qualité du revêtement**
   Pour les rollers ou les vélos à pneu fins (mais aussi les trottinettes, les skate-boards, certains fauteuils roulants), il est important de pouvoir disposer d'un revêtement lisse. C'est pourquoi nous avons essayé de signaler au mieux les voies vertes disposant d'un tel revêtement (trait plein vert foncé).

2. **Pentes / déclivités**
   Si les usagers sportifs prendront plaisir à défier les pentes les plus redoutables, la plupart des usagers lents, les cyclistes en particulier, s'attendent à pouvoir circuler confortablement, sans devoir déployer des efforts surhumains, sans avoir à mettre régulièrement pied à terre. Les véloroutes et voies vertes présentant des pentes supérieures à 5 % sont donc dessinées en pointillés.

3. **Sécurisation des itinéraires**
   Le cahier des charges national précise que les véloroutes doivent présenter un haut niveau de sécurisation pour les cyclistes et, lorsqu'elles empruntent une route en voie partagée, le trafic routier moyen doit être inférieur à 1.000 véhicules / jour.

   Les véloroutes qui ne remplissent pas l'une ou l'autre de ces conditions sont donc, là aussi, dessinées en pointillés.

Par ailleurs, sur le site de l'AF3V, vers lequel ces tracés renvoient via le QRCode, tous ces itinéraires sont décrits, commentés et appréciés du point de vue objectif des utilisateurs, ce qui fait de cette carte-guide l'indispensable compagnon pour des loisirs et déplacements plus verts, plus sains et en toute sécurité !

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES VÉLOROUTES ET DES VOIES VERTES
30 Avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS - France - Tèl. : 09 63 29 52 52 - info@af3v.org - www.af3v.org

Pratique : accès aux descriptifs par QR Code

La nouvelle carte des voies vertes et véloroutes de France est plus qu'une simple carte !
Grâce au QRCode (ou flash code) figurant sur la carte, on accède en effet à un formulaire simple dans lequel il suffit d'inscrire le numéro de l'itinéraire auquel on s'intéresse plus particulièrement. Ce numéro est mentionné sur la carte (n° allant de 101 à 998), juste à côté de chaque voie verte ou tronçon d'itinéraire.

A défaut d'utiliser le QRCode, on peut accéder à ce « formulaire » en utilisant l'url qr.af3v.org.
Une fois ce numéro inscrit et « envoyé », on accède alors à une carte interactive et zoomable, qui permet de voir l'itinéraire avec une précision allant jusqu'à 1 cm pour 5 m. En clicquant sur le tracé, on accède alors un certain nombre d'informations sur l'itinéraire (nom, situation, distance, etc.) et/ou à un descriptif détaillé (fiche / descriptif / photos / témoignages d'usagers / infos pratiques).

Ce QRCode permet ainsi d'accéder à plus de 710 tracés et/ou descriptions détaillées.

Ainsi, avec un simple Smartphone, une tablette, ou un PC, cette carte-guide devient exhaustive, beaucoup plus complète que n'importe quel autre guide, y compris ceux édités précédemment par l'AF3V.

Plus qu'un simple répertoire, la nouvelle Carte des VVV de France est un excellent support pour toutes celles et ceux qui désirent **organiser des déplacements quotidiens, programmer leurs loisirs, préparer leurs week-ends ou organiser leurs vacances**. Et pourquoi pas même, pour choisir leur lieu de villégiature ! Les lecteurs de ce guide peuvent l'utiliser où qu'ils soient en France. Son format leur permet de **l'emporter partout,** au gré de leurs pérégrinations.

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES VÉLOROUTES ET DES VOIES VERTES
30 Avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS - France - Tèl. : 09 63 29 52 52 - info@af3v.org - www.af3v.org

LA CARTE

Extrait de la carte sur lequel on distingue :

- une voie verte en revêtement lisse (n°752 et 905)
- une voie verte au revêtement rugueux (n°374 et 904)
- une véloroute confortable et sécurisée (n°416 et 417)
- une autre véloroute (ne rentrant pas dans la catégorie «confortable et sécurisée») (n° 911)
- une section de véloroute du schéma national en projet (n°375)
- le surlignage bleu clair des itinéraires Eurovélo (n° 107 à 112 et 225)
- les voies ferrées et les gares ouvertes aux voyageurs

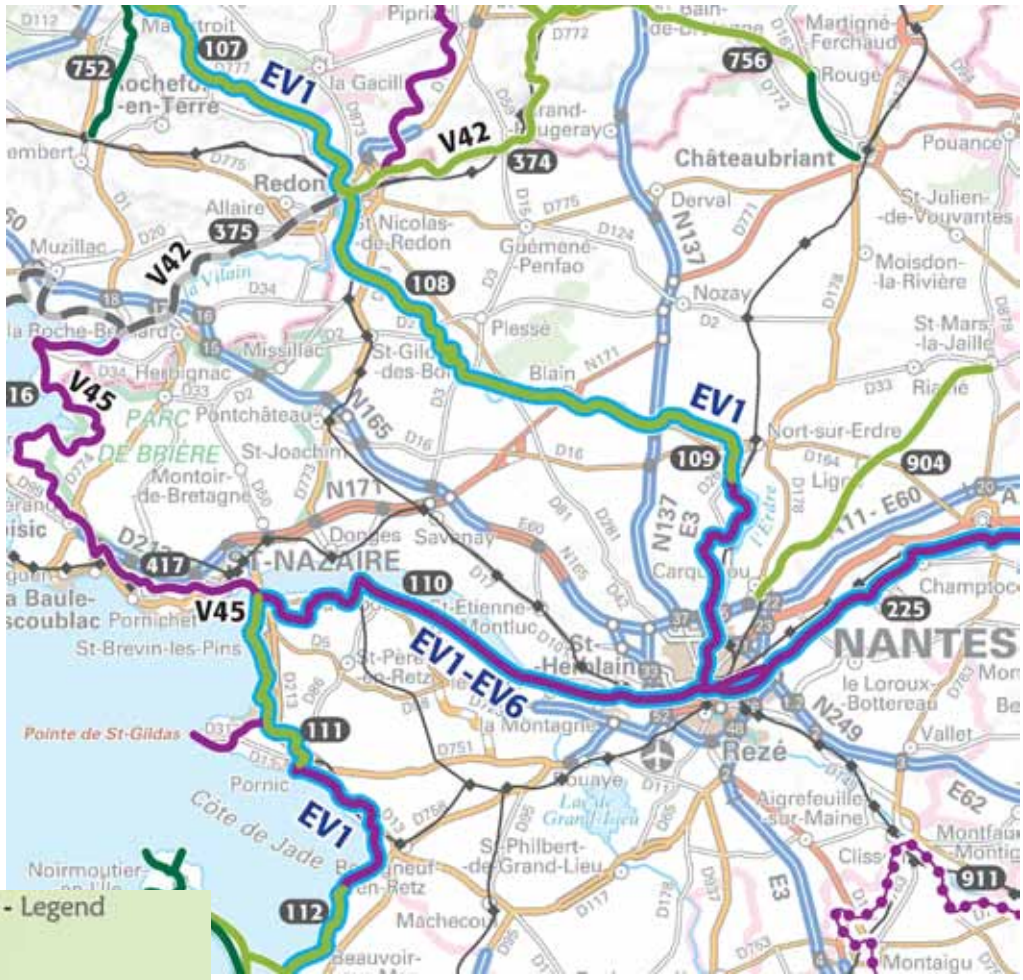

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES VÉLOROUTES ET DES VOIES VERTES
30 Avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS - France - Tèl. : 09 63 29 52 52 - info@af3v.org - www.af3v.org

LES GRANDS ITINÉRAIRES

Les **itinéraires EuroVelo** traversant la France, ainsi qu'une sélection des principaux itinéraires nationaux sont mis en valeur sur la carte IGN/AF3V des VVV de France.

Ils sont tout d'abord dessinés sur la carte reproduite ci-contre.

Ils font ensuite l'objet d'un surlignage sur la carte principale :

- bleu pour les itinéraires EuroVelo,
- rose pour les principaux grands itinéraires nationaux

Enfin, un tableau figurant sur la partie droite de la carte en fait l'inventaire complet, en indiquant leur nom (lorsque celui-ci est connu et officialisé) et/ou leur numéro (numérotation EuroVelo de EV1 à EV 15) et numérotation du Schéma national VVV, de V16 à V94.

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES VÉLOROUTES ET DES VOIES VERTES
30 Avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS - France - Tèl. : 09 63 29 52 52 - info@af3v.org - www.af3v.org

UN TRAVAIL COLLECTIF ET OBJECTIF

Cette carte-guide est publiée grâce aux informations recueillies par l'Association française pour le développement des véloroutes et voies vertes (AF3V), association nationale qui milite en faveur du développement de telles voies de communication en France et en Europe.

C'est grâce au travail considérable des bénévoles de l'AF3V que cette 1ère édition de la carte des voies vertes et véloroutes de France a pu sortir en juin 2015.

Il a fallu de longs mois de préparation de la part de l'équipe de l'AF3V, pour les reconnaissances de terrain, la collecte des informations, la rédaction et l'actualisation des descriptifs. Ce travail s'est fait avec la contribution des correspondants régionaux de l'AF3V, sous la houlette de Frédéric Rollet-Manus, coordonnateur national de l'association.

La dernière publication de l'AF3V était le «Guide des voies vertes et véloroutes de France» édité en 2010. Il décrivait 10 800 km d'itinéraires, répartis sur 250 fiches-itinéraires. Aujourd'hui, ce sont 18 150 km d'aménagements recensés sur la carte IGN/AF3V, signe d'un fort développement et d'une implication positive des collectivités.

Tous bénévoles, les membres de l'AF3V sont de fervents utilisateurs de ces itinéraires. Ils sont donc particulièrement bien placés pour les apprécier et leur avis se veut objectif !

UN SOUTIEN OFFICIEL

Cette 1ère édition de la carte guide IGN/AF3V, parue en juin 2015, bénéficie du soutien du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Energie.

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES VÉLOROUTES ET DES VOIES VERTES
30 Avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS - France - Tèl. : 09 63 29 52 52 - info@af3v.org - www.af3v.org

Un fort impact

Cette carte a tout pour plaire !

Destinée à tous les publics : familles, enfants, jeunes et moins jeunes, actifs et retraités, marcheurs, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite, cavaliers, camping-caristes, français et touristes...

Elle est...

- **Idéale pour les loisirs et déplacements quotidiens**
- Incontournable en matière de **tourisme durable et de mise en valeur du patrimoine**,
- **Favorable à l'écologie** et au développement durable
- Propice à l'**échange** et la **convivialité**,
- Utile à la **création de nouveaux emplois**,
- Excellente pour la **santé**...

Parmi les multiples impacts, citons :

TOURISME DURABLE
Développer un tourisme de découverte

Véloroutes et voies vertes permettent le développement d'un tourisme diffus et participent à une meilleure répartition des flux touristiques. Elles incitent à découvrir les richesses naturelles et patrimoniales de territoires méconnus.

PATRIMOINE
Mise en valeur d'un patrimoine original

Les voies vertes sont des itinéraires culturels, au long desquels sont conservés des bâtiments et du petit patrimoine, mais aussi des couloirs écologiques, dans lesquels des écosystèmes particuliers s'implantent ou se maintiennent.

LOISIRS ACTIFS
Favoriser les pratiques

Les voies vertes ont une vocation récréative et participent à la promotion d'activités de plein air.

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES VÉLOROUTES ET DES VOIES VERTES
30 Avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS - France - Tèl. : 09 63 29 52 52 - info@af3v.org - www.af3v.org

MOBILITE
Faciliter les déplacements quotidiens

En favorisant l'utilisation des modes de transport doux au sein des villes et dans leur périphérie, les voies vertes apportent une alternative appréciée pour les déplacements utilitaires, en adéquation avec les préoccupations relatives à la protection de l'environnement.

LIEN SOCIAL
Favoriser l'accès pour tous

Les voies vertes destinées à différents usages favorisent la rencontre, l'échange et la convivialité : cyclistes, personnes à mobilité réduite, marcheurs, rollers s'y retrouvent. Ces voies offrent l'opportunité de se déplacer aisément aux personnes ne possédant pas de voiture, aux personnes à mobilité réduite.

SANTÉ
Entretenir son capital forme

Généralement sur terrain plat, les voies vertes permettent à toute personne de pratiquer des activités physiques adaptées à leur état de santé ou à leur besoin d'exercice. Elles sont utiles notamment pour lutter contre la sédentarité et les maux associés (maladies cardio-vasculaires, obésité) et aux séniors qui souhaiten entretenir leurs capacités physiques.

EMPLOI
Permettre la création d'emplois

Véloroutes et voies vertes sont un indéniable outil de développement local. Elles engendrent des créations d'emploi et des services connexes : services liés à l'usage du vélo (location, entretien), services touristiques (restauration, hébergement, commerces) et des activités de loisirs.

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES VÉLOROUTES ET DES VOIES VERTES
30 Avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS - France - Tèl. : 09 63 29 52 52 - info@af3v.org - www.af3v.org

L'utile et l'agréable

Encore plus complète que les précédents guides publiés par l'AF3V, la 1ère édition de la carte IGN/AF3V **permet de découvrir une nouvelle manière d'apprécier la richesse du territoire**, que ce soit pour des balades en famille, des sorties entre amis, des randonnées à la journée ou de l'itinérance sur une semaine ou plus. Pourquoi pas, même, pour des vacances.

Grâce à cette carte, les lecteurs auront la possibilité et le plaisir de se déplacer sans penser au danger, uniquement soucieux de contempler, de prendre le temps, de sentir les parfums, d'écouter la Nature qui nous environne. Elles offrent une **convivialité retrouvée** en redonnant le plaisir des rencontres et des échanges.

0% de CO2

Les véloroutes et voies vertes offrent une agréable manière de **réduire son empreinte écologique**, à l'occasion de loisirs ou de déplacements quotidiens.

Avec la prise de conscience des problèmes environnementaux et de l'impact de l'activité humaine sur le changement climatique, de plus en plus de nos concitoyens souhaitent **agir pour le respect et la préservation de l'environnement**.

Les voies vertes et les véloroutes répondent évidemment à la préoccupation de **déplacement à «0% de CO2»**. Plus nous les empruntons, plus nous réduisons notre impact.

Si la vie quotidienne ne nous offre pas toujours les conditions nécessaires pour faire évoluer nos comportements, nos loisirs et vacances sont des moments tout à fait appropriés pour commencer à modifier nos pratiques et prendre de bonnes résolutions. Nous aurons alors également et tout naturellement, plus de facilité à mettre en oeuvre d'autres petits gestes profitables à l'environnement.

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES VÉLOROUTES ET DES VOIES VERTES
30 Avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS - France - Tèl. : 09 63 29 52 52 - info@af3v.org - www.af3v.org

Loisirs actifs et santé publique

Les Véloroutes et Voies Vertes sont de toute évidence le lieu idéal pour pratiquer la plupart des **modes de déplacement actifs** (utilisant la seule force physique comme énergie) tels que la marche, le jogging, le roller, le vélo, le handbike, etc.

De nos jours, le besoin de loisirs actifs est de plus en plus manifeste. C'est même probablement un **enjeu majeur de Santé publique**. Il est en effet démontré que la sédentarité nuit gravement à la santé, et que l'obésité chez les jeunes progresse de façon inquiétante. Sans parler de tous les autres bénéfices avérés sur de nombreuses autres affections.

Permettant des randonnées à la journée ou en itinérance dans de bonnes conditions de sécurité, ainsi que de nombreux déplacements quotidiens, les VVV offrent des **conditions idéales pour reprendre une activité physique, puis pour la maintenir de façon régulière**. C'est un moyen **agréable d'agir sur sa santé avec des activités physiques modérées et adaptées à tous**. Il n'est pas nécessairement question d'activité «sportive», souvent synonyme d'efforts, de compétition et de performances. À pied ou à vélo, chacun peut aller à son propre rythme, progressivement, selon sa condition physique, pour «refaire marcher la machine», redonner à son coeur la tonicité nécessaire, éliminer quelques grammes en trop, et petit à petit se rendre compte que l'on peut envisager d'aller un peu plus loin, tranquillement.

D'ailleurs, une balade à vélo sur une Voie Verte (terrain plat en général) ne demande pas plus d'effort qu'une balade à pied et permet de parcourir 2 à 3 fois plus de distance. Au rythme tranquille de 10 km par heure, on fait facilement 40 km dans une journée, sans forcer, ni même s'en rendre compte.

Accessibilité, tourisme et handicap

Parmi les Voies Vertes accessibles aux personnes à mobilité réduite, deux sont labellisées «Tourisme et Handicap». Il s'agit de la voie verte des Gaves (voir n°153 : 17 km) et de la Voie Verte Chalon sur Saône –Givry – Cluny – Macon (voir n°055 : 32 km entre Buxy et Cluny et n°056 : 3,2 km entre Prissé et Charnay lès Macon).

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES VÉLOROUTES ET DES VOIES VERTES
30 Avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS - France - Tèl. : 09 63 29 52 52 - info@af3v.org - www.af3v.org

Redécouvrir la richesse de notre territoire

La carte des voies vertes et véloroutes de France de l'IGN/AF3V est un superbe support pour le développement d'un tourisme respectueux de l'environnement, favorisant la découverte des patrimoines naturels, historiques, culturels, gastronomiques… En faisant connaître les voies vertes et véloroutes au public et en invitant les lecteurs à les emprunter, ce répertoire est en fait une **invitation à la découverte des territoires**.

Le retour vers des loisirs et des vacances plus « écolos », plus authentiques, permet de **redécouvrir son milieu naturel** : retrouver le chemin des champs, respirer les parfums, sentir le vent, l'humidité ou la fraîcheur matinale, affronter quelques petites averses, la chaleur, s'arrêter au bord d'une rivière, d'une forêt, admirer un paysage... Autant de petits plaisirs qui redonnent le

sentiment de faire partie d'une nature, dont nous nous sommes progressivement éloignés.
De plus, comme leur nom l'indique, ces déplacements doux nous imposent une vitesse réduite, **un rythme plus lent, qui nous laisse le temps**, non seulement de respirer, mais aussi d'observer, **de contempler ce qui nous entoure** : la nature bien sûr, mais aussi le patrimoine… Le temps de visiter un monument, de s'arrêter pour un repas. Le temps de se sentir appartenir à ce territoire que l'on traverse, d'en faire partie, ne serait-ce qu'un instant.

Les grands itinéraires de véloroutes séduisent de plus en plus de cyclistes, itinérants, français et étrangers. En invitant les cyclistes, marcheurs et autres touristes non motorisés, à fréquenter les voies vertes et véloroutes de France, l'AF3V propose un formidable **outil de valorisation et de promotion du territoire français.**

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES VÉLOROUTES ET DES VOIES VERTES
30 Avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS - France - Tèl. : 09 63 29 52 52 - info@af3v.org - www.af3v.org

Pourquoi l'AF3V édite-t-elle cette carte ?

Association nationale militante, l'AF3V agit au niveau national et local auprès des autorités (Etat, collectivités territoriales), pour le développement des véloroutes et voies vertes, itinéraires sécurisés, de qualité, continus, pour les loisirs et les déplacements quotidiens.

En faisant connaître les voies vertes et véloroutes au public, **l'AF3V invite à la découverte des aménagements et des territoires. Son guide est un outil de valorisation et de promotion nationale et internationale.**

Pour l'AF3V, la carte est aussi l'occasion d'**encourager les aménageurs à poursuivre le maillage de la France** en matière d'itinéraires réservés aux déplacements doux.

C'est aussi une invitation à **découvrir de nouvelles pratiques**, à commencer ou reprendre diverses activités dans des conditions de sécurité idéales pour les enfants ou les personnes manquant d'assurance pour affronter le trafic sur les routes et en zone urbaine. Quand on y a goûté de cette manière, on a plus de facilité à pratiquer ensuite régulièrement, voire quotidiennement. On voit ainsi apparaître de plus en plus de nouveaux équipements et de solutions adaptées : remorques ou troisièmes roues pour enfants, vélos couchés, trikes, handbike, ski-roues…

L'AF3V, une dynamique associative

L'AF3V regroupe l'ensemble des acteurs intéressés par le développement des véloroutes et voies vertes en France.

L'AF3V fédère et représente plus de 200 000 usagers : adhérents individuels, associations locales et clubs, de toute la France : cyclistes urbains, cyclotouristes, rollers, ou usagers des véloroutes et voies vertes, mais aussi de grandes fédérations nationales d'usagers et d'utilisateurs : FFCT (Fédération Française de Cyclotourisme), FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), FFRS (Fédération Française de Rollers Sport), qui la soutiennent par leur adhésion et leur participation à son Conseil d'Administration.

L'AF3V est membre des associations européennes : ECF (Fédération Européenne des Cyclistes), AEVV (Association Européenne des Voies Vertes).
Aujourd'hui, elle est un partenaire reconnu du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Energie (Mission Nationale Véloroutes et Voies Vertes - MN3V), de la Coordination Interministérielle pour le Développement de l'Usage du Vélo (CIDUV) et de l'association des Départements et Régions Cyclables (DRC).

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES VÉLOROUTES ET DES VOIES VERTES
30 Avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS - France - Tèl. : 09 63 29 52 52 - info@af3v.org - www.af3v.org

L'AF3V :

Connaître, promouvoir, développer et animer

Connaître

L'AF3V collecte et rassemble les informations sur les itinéraires véloroutes et voies vertes existants. Elle réalise un inventaire permanent du réseau avec des fiches descriptives.

Des reconnaissances sur le terrain sont menées sur tout le territoire pour apprécier les réalisations et les potentialités : continuité d'itinéraires, supports possibles pour les voies vertes.

Elle met à jour régulièrement la **carte** de France, **zoomable et interactive**, des itinéraires recensés.

Promouvoir

L'AF3V co-édite la carte des voies vertes et véloroutes de France qui recense 18000 km d'itinéraires. Cette carte est un indispensable compagnon de voyage pour découvrir toutes les voies vertes du territoire français au gré de ses pérégrinations.

Le site de l'AF3V, www.af3v.org est devenu une référence pour les randonneurs, que ce soit en France ou en Europe. Disposant d'un véritable contenu, d'informations concrètes et très pratiques sur la réalité des aménagements, il donne une vision objective de la réalité du terrain.

Le site de l'AF3V recense les véloroutes et voies vertes existantes en France avec, pour chacune, un descriptif, des photos, des liens avec les sources d'informations et des témoignages d'usagers. La recherche d'un itinéraire peut s'effectuer par un simple clic sur une carte interactive ou par la recherche «multicritères».

Développer

L'AF3V agit auprès de l'Etat, des ministères (MEDDE, Tourisme) et d'autres organismes nationaux (Réseau Ferré de France, Voies Navigables de France) pour le développement des grands itinéraires cyclables. En liaison avec les DRC et la MN3V, les propositions de l'AF3V sont prises en compte dans l'évolution du réseau national cyclable.

L'AF3V agit auprès des collectivités territoriales pour le développement de ce réseau cohérent et ambitieux. Grâce à un réseau d'associations, de délégations régionales et des relais locaux, l'association intervient dans les comités régionaux pour apporter sa connaissance du terrain.

L'AF3V sensibilise localement les porteurs de projets aux attentes des utilisateurs et participe à l'élaboration des projets, en apportant des propositions et des solutions adaptées, concrètes et réalistes.

Adhérente à ECF (European Cyclists Federation), l'AF3V travaille également pour proposer de nouveaux itinéraires européens, pour une meilleure desserte du territoire national.

Animer

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité et des «RDV Sport Santé Bien-être», l'AF3V organise chaque année en septembre les Journées Nationales des Voies Vertes pour faire connaître ces aménagements en France et rassembler les différents usagers non motorisés sur des animations diverses : randonnées, inaugurations, animations, journées handicap et «RDV Sport Santé Bien-être».

En lien avec les partenaires, l'AF3V participe également chaque premier week-end de juin à la Fête du vélo, pilotée par le Comité de Promotion du Vélo.

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES VÉLOROUTES ET DES VOIES VERTES
30 Avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS - France - Tèl. : 09 63 29 52 52 - info@af3v.org - www.af3v.org

L'AF3V

DES ACTIONS CONCRÈTES...

Que ce soit au niveau national, régional, départemental ou local, l'AF3V intervient de manière constructive pour le développement des projets, **en apportant la vision pragmatique des utilisateurs**, avec le souci de la qualité des aménagements, tout en étant également attentive aux contraintes techniques et économiques. L'AF3V dispose d'un réseau de Délégations Régionales et de Relais Locaux à travers toute la France, qui interviennent sur le terrain et apportent leurs connaissances auprès des services de l'Etat et des collectivités territoriales.

Parallèlement, l'AF3V a pour vocation de **faire évoluer les pratiques de nos concitoyens**, afin qu'ils utilisent ces aménagements le plus largement possible, tant pour les déplacements utilitaires que pour les loisirs (journaliers ou itinérance). L'utilisation croissante de ces infrastructures «douces» apporte une **contribution directe aux problèmes environnementaux et énergétiques actuels**. À ce titre, l'AF3V bénéficie du soutien du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Cela **participe également à l'amélioration de la santé** par des activités physiques progressives et adaptées.

L'AF3V établit des contacts avec les fédérations de personnes à mobilité réduite. Localement, des partenariats se mettent en place avec des délégations départementales de l'APF (Association des Paralysés de France), de la FFH (Fédération Française Handisport), de la FFSA (Fédération Française de Sport Adapté) et bien d'autres…

Enfin et surtout, l'AF3V joue un **rôle central dans l'information sur les véloroutes et voies vertes**, grâce à la création et à l'actualisation permanente de bases de données accessibles au public. **Avec son site www.af3v.org, sa nouvelle carte interactive et zoomable mise en ligne en 2015 et la 1ère édition de la carte IGN/AF3V, l'AF3V propose aujourd'hui deux supports essentiels et uniques de promotion des véloroutes et voies vertes de France. Ils étaient très attendus !**

À noter : une charte signée entre l'AF3V, la FFCT, la FUB, la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports) et la FFUTAN (Fédération Française Union Touristique des Amis de la Nature) traite des anciennes voies ferrées déclassées ou menacées de déclassement, pour leur réaménagement éventuel en voie verte et leur maintien dans le patrimoine national.

Les Journées Nationales des Voies Vertes - JNVV

Ces journées sont organisées tous les ans dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité, et proposent inaugurations, balades, animations... dans le but d'animer et faire connaître les voies vertes de France, pour un usage utilitaire et de loisir sur un espace partagé.

Les Journées Nationales des Voies Vertes se situent également dans le cadre des Journées Européennes des Voies Vertes organisées par l'Association Européenne des Voies Vertes à la même période dans plusieurs pays.

En 2015, la 12ème édition des JNVV se déroulera :

- les 16-17 septembre, dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité et de l'opération Bougez autrement pilotée par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.
- et les 23-24 septembre.

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES VÉLOROUTES ET DES VOIES VERTES
30 Avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS - France - Tèl. : 09 63 29 52 52 - info@af3v.org - www.af3v.org

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES
DE LA 1ÈRE CARTE IGN-AF3V
«LES VOIES VERTES ET VÉLOROUTES DE FRANCE»

- Parution : Juin 2015
- Tirage : 10 000 exemplaires
- Nombre de plis : 12 (en couleurs, avec photos)
- Format : 131 cm x 96 cm
- Poids : 98 gr.
- Contenu :
    - 7 itinéraires EuroVelo
    - 49 grands itinéraires nationaux , régionaux et locaux
    - 18 000 km de voies vertes et véloroutes
    - 1 tableau descriptif des 7 itinéraires EuroVelo et des 49 grands itinéraires nationaux

OÙ SE PROCURER LA CARTE-GUIDE ? ET COMMENT ?

Envie d'évasion douce, de se détendre en famille en toute sécurité, de sortir des villes et de découvrir les charmes des régions de France ?
N'hésitez plus, procurez-vous vite le 1ère carte-guide des voies vertes et véloroutes de France.

Elle est disponible en vente directe dans les **points de vente IGN**, aurpès des **associations relais AF3V**, en **librairie**, par **correspondance** et sur **internet**.

Tous les renseignements utiles sont sur le site de l'association : www.af3v.org.

La carte est en vente au pris de 7,10 € (+ éventuels frais de port)

UNE CARTE-GUIDE QUI A TOUT POUR PLAIRE !

Destiné à tous les publics : familles ■ enfants ■ jeunes et moins jeunes ■ actifs et retraités ■ marcheurs ■ cyclistes ■ rollers ■ personnes à mobilité réduite ■ cavaliers ■ camping-caristes ■ touristes français et étrangers ■ Incontournable en matière de tourisme et de patrimoine ■ Idéal pour les loisirs et déplacements quotidiens ■ Propice à l'écologie et au développement durable ■ Favorable à l'échange et la convivialité ■ Utile à la création de nouveaux emplois ? Excellent pour la santé…

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES VÉLOROUTES ET DES VOIES VERTES
30 Avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS - France - Tèl. : 09 63 29 52 52 - info@af3v.org - www.af3v.org

CONTACT - ESPACE PRESSE

N'hésitez pas à vous rendre sur notre site Internet : www.af3v.org

Pour tout savoir sur la carte : www.af3v.org/Guide-des-VVV-de-France.html

ESPACE PRESSE

www.af3v.org/-Espace-Presse-.html

Vous y trouverez en accès direct :

- le communiqué de Presse
- le dossier de Presse
- le photos de la couverture de la carte
- des extraits de la carte de France
- la plaquette de présentation de l'AF3V
- des photos libres de droits pour illustration

CONTACT PRESSE

Frédéric ROLLET MANUS, Coordonnateur national - Tél. 06 70 09 49 08 - frederic.rollet@af3v.org

Francis MONS, Président - Tél. 06 15 38 84 79

Eric BROUWER, Secrétaire - Tél. 06 70 00 81 86

Sophie POUILLY secréatariat national info@af3v.org - Tél. 09 63 29 52 52

Secrétariat national AF3V
30, avenue Eugène Gazeau 60300 SENLIS - France
info@af3v.org
Tél. 09 63 29 52 52